



PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE DU 5 NOVEMBRE 2024

Convocation adressée par mail, le 21 octobre 2024 par la Directrice de l'école.

Le Conseil d'école s'est réuni le mardi 5 novembre de 18h à 20h, à l'école élémentaire d'application du Val, à Olivet.

Secrétaires de séance : Mme RENNE Christelle et M. Grzelec, APE

Membres de droit présents

PRESIDENT(E) Mme Naudin-Herbé	Directrice
INSPECTEUR EDUCATION NATIONALE M. CALLEJA	EDUCATION NATIONALE IEN Excusé
ENSEIGNANTES Mesdames Bach, Brillaud, Boile, Brondin-Bernard, Chevalier, Dieudonné-Lequesne, Legendre, Lojou, Renne, Rochelle, et M. Aymérial RASED : Mme Louchart Mme Sylvain	Professeurs des écoles Psychologue scolaire EN Maîtresse E
DDEN Madame PLISSON	Déléguée Départemental de l'Education Nationale
ELUS Mr Denoux	Mairie Olivet
PARENTS D'ELEVES Mesdames Bougras, Coudière, Hazotte, Lecourt, Masseret, Verret, Oudot, et Monsieur Grzelec,	Parents élus APE
Membres invités Monsieur VILLERMET Pierrick	Manager Jeunesse et Education
Membres absents, excusés Mmes Fouquet et Roussel	

En introduction, la Présidente nomme les secrétaires de séance : Mme RENNE Christelle PEMF, Mr Grzelec parent APE.

Rappel de l'ordre du Jour

- Approbation du dernier PV du 3^{ème} conseil d'école juin 2024
- Présentation de l'équipe pédagogique et des membres du Conseil. Elections des représentants des parents d'élèves
- Les effectifs et répartitions des élèves dans les classes.
- Le règlement intérieur, le PPMS, le projet d'école : les actions
- Les projets pédagogiques des classes, bilan fête des écoles du Val
- La coopérative scolaire

Questions de l'Association des parents d'élèves, APE

Mairie :

- Pour les équipements sportifs de l'école, le remplacement des filets de but et paniers basket
- La pose de voiles d'ombrage : où en est-on ?

Périscolaire :

- Les activités proposées sur les temps périscolaire prévues cette année
- Le taux d'encadrement sur les temps périscolaires

1. Présentation de l'équipe pédagogique et des membres du Conseil

Un tour de table est effectué afin de présenter les nouveaux membres de l'équipe.

2. Validation du précédent compte rendu

Retour sur le précédent compte rendu du 17 Juin 2024 : l'organisation pédagogique, la commission des élections électorales, l'élection des parents d'élèves, l'état des lieux des sorties, le parcours flamme, la participation aux JO paralympiques, la classe de découverte, les liaisons entre cycles, la coopérative scolaire, les travaux de mairie, l'organisation de activités périscolaires.

Madame Naudin Herbé évoque la rédaction du procès-verbal. Ce PV retranscrit la substance des propos et non ce qui est dit dans son intégralité. Le procès-verbal du précédent conseil d'école est approuvé à l'unanimité.

3. Elections des représentants des parents d'élèves

Les élections et les modalités du vote ont été annoncées aux familles, uniquement par correspondance.

Le dépouillement a été réalisé à partir de 16h45 et l'envoi des résultats a été fait vers 18h.

Nombre d'inscrits : 282

Nombre de votants : 161

Nombre de suffrages exprimés : 150

Bulletins nuls : 11

Taux de participation : 57,09 %

Année 2023 : 53,44 %

4. L'équipe enseignante et répartition par classe

Mme Naudin-Herbé, directrice de l'école élémentaire d'application du val		
Mme Chevalier PE, responsable de la BCD	CP	22
Mme Boile, PE responsable du matériel pour les arts visuels et plastiques	12 CP 10 CE1	22
M. Aymérial, PEMF (lundi, mardi et jeudi) responsable de la coopérative scolaire Mme Fouquet (vendredi), responsable des matériels arts visuels et plastiques	CE1	23
Mme Legendre PE, responsable de la coopérative scolaire, responsable des abonnements Bayard, les incorruptibles.	CE2	24
Mme Rochelle (mardi, jeudi et vendredi) Mme Brondin-Bernard (lundi) PE	16 CE2 7 CM1	23
Mme Dieudonné-Lequesne PE, responsable des retours des organisations des APC, de la JMF	CM1	24
Mme Lojou PE, responsable du matériel sportif, l'USEP, abonnement des écoles des loisirs.	9 CM1 14 CM2	23
Mme Renne PEMF (mardi, jeudi et vendredi) responsable du matériel sportif, des Activités physiques quotidiennes, Mme Roussel (Lundi) PE	CM2	24
Mme Brillaud PE responsable de la BCD, assistée de Mme Herbin ATSEM	ULIS	12
Service civique : Louane Felder En décembre, Lucas Mazeau		
L'année scolaire 23/24 : 196 élèves.	TOTAL	186

Présentation du RASED :

Madame Sylvain, maîtresse E et Madame Louchart présentent le Réseau d'Aide Spécialisé pour les enfants en difficultés.

Elles interviennent sur la demande de l'enseignant ou des parents auprès des élèves. L'accord des familles est systématiquement demandé. Les interventions se font sur le temps scolaire. Leur mission est une mission de prévention, médiation, remédiation auprès des élèves à besoins éducatifs particuliers.

5. Le règlement intérieur

Madame Naudin-Herbé rappelle quelques points essentiels : l'importance du respect des horaires, les modalités pour les demandes d'autorisation d'absence sur le temps scolaire (départ anticipé ou retour tardif après les congés... : les familles concernées ont eu un courrier), la liste des objets dangereux et interdits.

Madame Naudin-Herbé fera un rappel sur Primot (Pas de calot, 10 billes max) et organisera un passage dans les classes avec le manager.

Vigipirate : Les consignes à appliquer dans les écoles ont le niveau de vigilance le plus élevé de la posture Vigipirate. (Vérification au niveau du portail)

Le règlement intérieur de l'école et les annexes seront envoyés par mail et déposés sur l'ENT :

- La charte Laïcité et la charte de l'accompagnateur seront joints au règlement.
- Programme pHARe : programme de lutte contre le harcèlement à l'école, Phare, est un plan global de prévention et de traitement des situations de harcèlement. Le groupe « Écoute », est constitué de Mmes Naudin-Herbé, Lojou, Renne et M. Aymérial. Aucun changement depuis l'année dernière.

Le règlement intérieur est voté à l'unanimité.

Nous pouvons remarquer des manquements au règlement comme : les horaires, les départs anticipés et les jeux apportés à l'école. Ces éléments seront rappelés aux familles.

6. Le PPMS

Le PPMS risques majeurs et le PPMS attentat-intrusion ont été « unifiés » afin de disposer d'un référentiel unique. Il est composé de trois parties :

- Description de l'école.
- Organisation interne et conduites à tenir face aux menaces et aux risques majeurs. L'objectif consiste à mettre en sécurité les élèves et les personnels en attendant l'arrivée des secours et en se conformant aux directives de la préfecture et des forces de l'ordre.
- Outils pour les directeurs d'école.

7. Le projet d'école : les actions

➤ SUVI DES ELEVES :

Les divers conseils :

Conseils de cycles : le cycle 1 et 2, le conseil de cycle 2 et le conseil de cycle 3

Conseils des maîtres.

Conseils école /collège.

Equipe éducative des élèves de Grande Section de maternelle :

Mme NAUDIN HERBE participe aux équipes éducatives des GS afin d'assurer un suivi scolaire et d'anticiper la mise en œuvre d'une pédagogie adaptée aux besoins pédagogiques des élèves.

Action de soutien, d'accompagnement en fonction des besoins pédagogiques des élèves : Certains enseignants encadrent des groupes.

Les APC : activités pédagogiques complémentaires

Le soutien renforcé pour répondre aux besoins des élèves.

Objectifs : Améliorer le codage, l'encodage, la fluence de lecture, la compréhension des textes, les procédures de calcul, les problèmes.

Les enseignants concernés par ce soutien : M. Aymérial, Mme Chevalier, Mme Lojou, Mme Roussel, Mme Leblond.

Stages de réussite :

Mme Renne et Mme Lojou prendront en charge les stages de réussite cet été.

Projets : Mme Renne et Mme Naudin-Herbé prennent en charge le portage, la coordination et la mise en œuvre de projets

> CLIMAT SCOLAIRE, LE BIEN- ETRE, ETRE BIEN A L'ECOLE

La **journée nationale de lutte contre le harcèlement en milieu scolaire** se déroulera le jeudi 7 novembre 2024. Cette journée de mobilisation est l'occasion de rappeler combien la prévention et la lutte contre le harcèlement sont fondamentales. Des vidéos seront présentées dans chaque classe, un dress-code couleur bleu est proposé aux élèves et aux adultes des deux écoles et le périscolaire.

Promouvoir le bien-être à l'école du Val :

Tous les jeudis, les élèves auront la possibilité d'accéder à la salle bien-être : le matin pour le cycle 2 et l'après-midi pour le cycle 3.

Une activité de yoga sera proposée pour :

- Prendre confiance en soi, gérer et canaliser ses émotions ;
- Se relaxer, évacuer son stress ;
- Améliorer sa concentration ;
- Développer son écoute (à soi et aux autres), soutenir son attention ;
- Apprendre à mieux connaître son corps et favoriser une meilleure perception corporelle.

Projet HOP

Mis en place par la Ville d'Olivet, le dispositif « Hop ! » a pour objectif de mettre en mouvement les enfants et lutter contre la sédentarité. A noter la poursuite du projet le matin dès 8h35, marche active en faisant le tour des deux cours de l'école.

Parcours du cœur

Le Parcours du Cœur Scolaire vise à sensibiliser les élèves aux bonnes pratiques à adopter pour protéger sa santé. Il s'inscrit dans les programmes d'enseignement primaire et dans le projet d'école.

Ce Parcours du Cœur comprendra une ou des épreuves d'activité physique et des conseils de prévention sur la santé.

Il est organisé par les enseignants, accompagnés de professionnels de santé et de parents d'élèves.

Ce projet sera proposé à l'école maternelle du Val, au périscolaire, aux autres écoles d'Olivet.

Des activités seront proposées durant l'année scolaire en fonction des disponibilités des partenaires et des équipes de l'école.

Activités

- L'hygiène alimentaire et bucco-dentaire : interventions de partenaires ;
- Le sommeil : les élèves notent pendant une semaine l'heure à laquelle ils se couchent et à laquelle ils se lèvent. Réalisation d'un graphique, étude des différentes phases du sommeil, de l'importance de dormir, des signes de fatigue... ;
- Les écrans : une semaine sans écran, interventions dans les classes ;
- Les gestes de premier secours : intervenants ;
- EPS : Randonnée, un parcours cardio : sauter, danser, courir... ;
- Réalisation d'affiches sur l'hygiène alimentaire, le sommeil, l'importance de l'activité physique.

➤ INTERVENANTS EN LANGUE

Intervenante en Allemand jusqu'à la fin de l'année : Mme TINA BACH, tous LES VENDREDIS. Elle propose divers projets dans les classes.

Elle travaille sur la culture et pratique de la langue allemande. Sa pédagogie est axée essentiellement sur le jeu pour apprendre.

Elle a un projet avec la classe des CM2 : correspondance avec une classe allemande pour la création commune d'un puzzle de mots et d'images.

Une demande a également été faite pour d'autres classes pour des intervenants.

Un calendrier de l'avent va être construit.

L'intervention de cette enseignante a été proposée par l'inspection académique pour cette année et Madame Naudin-Herbé en a fait la demande.

8h45 à 9h30	CE2 CM1
9h30 à 10h15	CM2
10h30 à 11h15	CM1 CM2
11h15 à 11h45	CP
13h45 à 14h15	CE1
14h15 à 15h	CP CE1
15h15 à 15h45	CE2
15h45 à 16h30	CM1

Intervenante en Anglais Mme DAVIS Kuukua sur l'année

13h45 à 14h15	CE2
14h15 à 15h	CE2/CM1
15h15 à 15h45	CE1
15h45 à 16h30	CM1

Les enseignantes des autres classes assurent les séances d'anglais.

8. Evaluations nationales : bilan des résultats de septembre 2024

CP

En français

Points forts

- Compréhension de textes, mots et phrases : très satisfaisante de manière générale.
- Reconnaître toutes les écritures des lettres et le son qu'elles produisent : les résultats sont excellents.

Axes de progrès :

- Manipuler des syllabes et phonèmes, la compétence reste fragile mais satisfaisante.
-

En mathématiques

Points forts

- Les compétences : Lire et écrire des nombres entiers et quantifier des collections sont bien maîtrisées.

Axes de progrès :

- Comparer des nombres (barrer le chiffre le plus grand, en faire le plus possible en 1 mn) : souci de rapidité pour quelques-uns.
- Résoudre des problèmes et la géométrie : plus fragile, plusieurs élèves n'ont pas développé les bonnes stratégies afin de résoudre les problèmes ou alors manque de temps.

CE1

Par rapport aux résultats de septembre 2023, on note de meilleurs résultats, que ce soit en français ou en mathématiques.

En français : il n'y a aucun élève à besoin (= en grosses difficultés). Les élèves de l'école sont au-dessus des résultats des écoles de la circonscription, exceptée pour une compétence (cf. axe de progrès)

Points forts : La compétence « Comprendre des phrases lues seul » est à 100% de réussite. Les résultats sont également en hausse pour la fluence, la dictée de mots et de syllabes, la compréhension de phrases et de texte. La méthode de lecture utilisée depuis plusieurs années à l'école (Calimots) porte donc ses fruits.

Axes de progrès : « Comprendre des mots à l'oral ». C'est celle qui a posé le plus de difficultés, en baisse par rapport à septembre 2023. 25% des élèves sont « fragiles » (=en difficultés relatives). C'est donc le lexique qui va nécessiter une vigilance plus forte au CP.

En mathématiques : là encore, les élèves de l'école sont au-dessus des résultats des écoles de la circonscription, pour l'ensemble des compétences.

Point fort : résultats en hausse par rapport à 2023 pour les compétences suivantes : lire des nombres entiers, additionner en ligne, placer un nombre sur une ligne graduée et reproduire un assemblage.

Axes de progrès : « Calculer mentalement » et « Soustraire en ligne » : les résultats de ces deux compétences sont en baisse par rapport à 2023. La compétence « résoudre des problèmes » est la moins réussie : 59% mais en hausse par rapport à 2023 (55%).

CE2

En français

Les points forts

- Les compétences suivantes sont bien réussies : comprendre les phrases lues seul(e), un texte et des phrases lus à l'oral, mémoriser des temps de conjugaison.

Pour les CE2 de la classe de CE2/CM1, lire un texte à voix haute est une compétence réussie.

Les axes de progrès

- écrire des mots dictés, reconnaître le sujet et le verbe, différencier les principales classes de mots sont des axes qui seront davantage travaillés, ainsi que la compétence : lire un texte à voix haute pour la classe de CE2.

En mathématiques

Les points forts

Les compétences concernant la numération, et lire, écrire, ordonner des nombres ont été bien réussies.

Les axes de progrès

- Calcul mental : manque de rapidité est constatée.

- Les compétences moins bien réussies sont : poser et calculer des additions et des soustractions sans retenues, placer un nombre sur une ligne graduée, résoudre des problèmes.

CM1

En français

Les points forts

- La compréhension de textes lus ou entendus, compétence assez bien réussie dans l'ensemble, les quelques difficultés sont liées à la compréhension des inférences dans le texte.
- Orthographe, l'écriture de mots dictés : les rares erreurs concernent l'orthographe des mots invariables.
- La lecture à voix haute, la fluence : très bon niveau dans l'ensemble (quelques élèves fragiles).
- Lexique : bons résultats dans l'ensemble.

Les axes de progrès concernent :

- La conjugaison : mémoriser des temps de conjugaison
- La grammaire : identifier la relation sujet-verbe, les constituants de la phrase, les accords des noms et des adjectifs)
- Orthographe (les accords GN et S/V) : les notions sont connues des élèves, ils savent les appliquer dans des phrases simples. Dès lors que l'exercice est plus complexe, les élèves éprouvent quelques difficultés pour l'application des règles.

En mathématiques

Les points forts

- Ecrire des nombres dictés, reconnaître un nombre à partir de sa décomposition additive, placer un nombre sur une droite graduée, les résultats de ces compétences restent corrects. Les techniques opératoires sont maîtrisées
- Résolution de problèmes, nous pouvons constater de très bons résultats
- Calculer rapidement : les élèves avaient 3 minutes pour réaliser 30 calculs en ligne. Dans l'ensemble les calculs faits sont justes mais nous constatons un manque de rapidité d'exécution.

Les axes de progrès

- Mémoriser des procédures de calcul (calcul en ligne)
- Mémoriser des faits numériques (tables de multiplication). Les élèves connaissent les tables mais manque de rapidité pour répondre.

CM2

En français

Les axes les mieux réussis sont la compréhension d'un texte lu par l'adulte, le travail sur le lexique (synonymes et famille de mots) et la reconnaissance des principaux constituants de la phrase.

Les axes de progrès concernent la lecture à haute voix, la maîtrise de l'accord du verbe conjugué et la compréhension d'un texte lu seul.

En mathématiques

Les points forts sont l'écriture des nombres entiers et le placement des nombres sur une ligne graduée. L'axe essentiel de progrès concerne le calcul des automatismes (Mémoriser des faits numériques et mémoriser des procédures)

9. Bilan fête des écoles du Val

La fête de fin d'année s'est bien déroulée grâce à l'investissement des équipes des écoles du Val : maternelle/élémentaire, le partenariat avec l'APE et le périscolaire pour la deuxième année.

Pour l'année 2024/2025, le thème sera le cinéma, en partenariat avec le périscolaire et l'APE.

La date est fixée le 20 juin 2025.

La fête de Noël aura lieu le 17 décembre : Un goûter accompagné de musique et chants de Noël sera proposé aux élèves l'après-midi.

Dans le cadre du plan Vigipirate, les parents ne pourront pas participer à cet évènement.

10. La Coopérative scolaire

Le solde au mois de septembre 2024 est de **11 000 euros**.

Les revenus proviennent de :

- la participation des familles : en septembre 2024, elle a rapporté **3 034 euros** (similaire à l'an dernier : seulement 70 euros de moins)

- l'aide de l'APE : 2 800€ euros.

➤ Nous remercions pour les dons de l'APE (chèque de 2 800€) de leurs participations et leurs actions menées.

- La vente des gâteaux, brocante... (Ayant pour but d'alléger la participation des familles à la classe de découverte).

- La fête des écoles : les bénéfices sont de 4 120 euros :

Ecole maternelle : 1 360 € Ecole élémentaire : 2 760 €

Les dépenses concernent :

- L'adhésion à l'OCCE,

- L'USEP,

- Le prix des incorruptibles,

- Ecole et cinéma, les JMF,

- Les séances de badminton,

- Achat de matériel d'arts visuels dans les classes. Achat de livres,

- Les sorties scolaires de fin d'année. Les classes de découverte.

11. Les LSU

La transmission des dates se fera via le carnet de liaison.

Les dates de consultation du LSU seront à partir du 07/02/2025 et du 27/06/25

12. Les Equipements sportifs

- Pour les équipements sportifs de l'école,

Monsieur Villermet a fait des demandes pour remplacer les filets de but et paniers basket.

Il n'a pas de réponse à ce jour.

13. Les voiles d'ombrage

Les parents d'élèves demandent des informations concernant le projet. Il a été amorcé il y a 2 ans, acté par budget participatif et les parents d'élèves attendent un retour.

Ils sont surpris de la nécessité de cette démarche de budget participatif pour l'installation de ces voiles d'ombrage alors que les écoles du centre-ville bénéficient d'un déploiement de cours oasis financé par la mairie.

Les parents d'élèves ont l'impression de ne pas être entendus sur les besoins de l'école.

Si M. Denoux précise que la commune reste vigilante sur le bon usage de l'argent des olivetains, les parents d'élèves s'interrogent dans la mesure où il s'agit ici aussi du budget « des olivetains » donc pas de réelle différence, mais plutôt de volonté.

Ils demandent également si ces voiles seront transférées sur la nouvelle école.

M. Denoux se renseignera.

Les enseignants de l'école élémentaire ont constaté que les poteaux ont été installés dans le jardin après la rentrée sans l'installation de la voile. Les poteaux installés correspondent à une seule voile. La directrice et les parents d'élèves s'attendaient à la mise en place de 2 voiles pour l'école élémentaire.

Mr Denoux explique qu'un retour a été fait au porteur du projet. Ce projet correspond à 10 492€.

Le déploiement des cours oasis se fait progressivement dans les écoles du centre-ville.

Le déploiement de la cour oasis se fera également sur la nouvelle école.

Le manager précise qu'une voile a été installée sur l'école maternelle et que les poteaux pour une voile ont été scellés sur l'école élémentaire.

Les voiles seront montées aux beaux jours.

14. Les activités périscolaires

Les activités sur le temps périscolaire prévues cette année : Actuellement, les animateurs font une journée de sensibilisation (mangas, rugby, ...). Les enfants s'inscrivent sur les ateliers. Le manager souhaite une progressivité dans les activités (dessin, gym, danse, ...)

Des activités seront axées sur la citoyenneté et la découverte (périscolabo, manipulation...).

Le rugby (sans contact) va être proposé aux enfants.

En période 3, les activités proposées seront : du beat box, percussions, tennis de table et une activité citoyenne.

En fin de période 1, un petit bilan a été envoyé aux familles par mail.

La directrice demande que ce bilan lui soit envoyé également.

Le taux d'encadrement est celui conventionné : 1 adulte pour 18 et 1 pour 30 le midi.

Sur les sorties, la professeure de gymnastique encadrerait un groupe de 12 élèves.

Les parents d'élèves élus ont constaté que les élèves se déplaçaient jusqu'à la salle de l'échiquier avec un seul adulte. Ils souhaiteraient connaître les déplacements de leurs enfants en dehors de l'enceinte de l'école sur le temps périscolaire.

Le manager informera les familles sur les sorties suite aux inscriptions de leurs enfants dans les activités.

D'autre part, pour certaines de ces activités, du matériel a été demandé aux parents la veille pour le lendemain. Un délai plus long est demandé.

Monsieur VILLERMET, le manager de l'école, a déjà sollicité les animateurs pour qu'ils informent plus tôt les familles.

Point sur le budget consommé pour l'école élémentaire du Val

Monsieur Denoux présente un bilan financier de l'année scolaire 2023-2024 :

- 7081€ des dépenses pédagogiques ;
- 6 900€ pour la piscine ;
- 2 963€ pour les dictionnaires ;
- 1 973€ pour les projets pédagogiques ;
- 2 760€ pour la classe de découverte ;
- 11 000€ pour la pose des films et la dépose des stores.

Madame Naudin-Herbé informe de la date du prochain conseil d'école : 6 mars 2025.

La séance est levée à 19h36, les participants sont remerciés.

A Olivet, le mardi 5 novembre 2024

Présidente de séance
Mme NAUDIN- HERBÉ



Secrétaires de séance
Mme RENNE



M. GRZELEC



